

# BULLETIN

DE LA

## SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE

DE

L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS (OISE).

---

**N° 242. — Juillet 1902.**

---

### AVIS.

La prochaine séance aura lieu le *Mardi 8 Juillet 1902*, à *deux heures et demie précises*, dans la salle de l'ancienne *Ecole des Frères, place du Parvis-Notre-Dame.*



**SENLIS**

IMPRIMERIE E. VIGNON

1, rue Saint-Pierre, 1.

—  
1902

## AVIS

La prochaine Séance aura lieu le Mardi 8 Juillet 1902, à deux heures et demie précises, dans la Salle ordinaire de ses Réunions, place du Parvis-Notre-Dame.

### ORDRE DU JOUR :

- 1<sup>o</sup> Concours régional de Beauvais ;
- 2<sup>o</sup> Les retraites ouvrières dans l'agriculture ;
- 3<sup>o</sup> Les coopératives pour la vente du lait, rapport de M. Roland ;
- 4<sup>o</sup> Les moteurs et l'éclairage à Falcool, impressions résultant du concours de Paris ;
- 5<sup>o</sup> Moyens d'organiser la fourniture des denrées nécessaires à l'armée directement par l'agriculture.

---

## Tarif des Annonces

---

Les annonces à insérer dans le Bulletin de la Société, en dehors du texte et sans garantie de sa part, sont tarifées ainsi qu'il suit pour chaque insertion :

Une page.....	10 fr. » »
Une demi-page.....	5 » »
Un quart.....	2 50
Un huitième.....	1 25
Un seizième.....	0 75
Petites annonces de 25 mots..	0 25

Il suffit d'en adresser le texte avec un mandat-carte du prix du tarif à M. VIGNON, imprimeur à Senlis.

MM. les Cultivateurs pourront ainsi annoncer les *ventes ou achats d'animaux, de semences, etc.*, à des conditions très réduites.



Société d'Histoire et  
d'Archéologie de Senlis

Notice : 12126

CB : 5728

SHAS



# BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE

DE L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS (OISE).

---

N° 242. — Juillet 1902.

---

## Concours régional de Beauvais.

*Récompenses obtenues par les Exposants de l'arrondissement de Senlis*  
(Extrait du catalogue officiel).

### PRIX DE SPÉCIALITÉS

Médaille d'or grand module. — M. L. ROLAND, à Courtillet, pour son troupeau Southdown pur sang.

### ESPÈCE BOVINE

*Race hollandaise.*

Animaux de 2 à 4 ans. — 2<sup>e</sup> prix : M. BOISSEAU (Lucien), à Lagny-le-Sec.

Génisses de 2 à 3 ans. — 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> prix : M. BOISSEAU (Lucien).

Vaches de plus de 3 ans. — 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> prix : M. BOISSEAU (Lucien).

### PRIX D'ENSEMBLE

*Races Durham, Hollandaise, Suisses tachetées, Suisses brunes,  
Montbéliarde.*

M. BOISSEAU (Lucien), à Lagny-le-Sec.

### ESPÈCE OVINE

*Dishley mérinos.*

MALES

Animaux de 18 mois au plus.

4<sup>e</sup> prix : M. LONGUET, à Marolles.

Prix supplémentaire : M. BOISSEAU (Lucien), à Lagny-le-Sec.

Prix supplémentaire : M. LONGUET, à Marolles.

Animaux de plus de 18 mois.

3<sup>e</sup> prix : M. LONGUET, à Marolles.

FEMELLES

Animaux de moins de 18 mois.

2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> prix : M. LONGUET, à Marolles.

Prix supplémentaire : M. BOISSEAU, à Lagny-le-Sec.

Animaux de plus de 18 mois.

2<sup>e</sup> prix : M. LONGUET.

4<sup>e</sup> prix : M. BOISSEAU.

*Races françaises diverses.*

Femelles. — 3<sup>e</sup> prix : M. GOURDIN (Léonard), à Morangles.

*Southdown.*

Mâles. — 2<sup>e</sup> prix : M. L. ROLAND, à Courtillet.

Femelles. — 3<sup>e</sup> prix : M. L. ROLAND.

PRODUITS AGRICOLES

*Fromages à pâte molle.*

Médaille d'argent grand module : M<sup>me</sup> COURCAULT, à Montépilloy.

*Beurres.*

Médaille de bronze : M<sup>me</sup> COURCAULT.

PRODUITS DE L'HORTICULTURE

Médaille d'argent grand module : M. GRISON (H.), à Senlis.

Médaille de bronze : M<sup>me</sup> COURCAULT, à Montépilloy.

EXPOSITIONS COLLECTIVES

Diplôme médaille d'argent : Société d'agriculture de Senlis.

PRODUITS DIVERS

Médaille argent : M. LONGUET, à Marolles.

---

## Concours

**entre les Familles de Cultivateurs les plus anciennes  
et les plus honorables du département de l'Oise.**

---

La Société des agriculteurs de France a décerné à Beauvais, à l'occasion du Concours régional, un objet d'art à la famille reconnue comme la plus ancienne ou la plus honorable parmi les cultivateurs de l'Oise. L'arrondissement de Senlis a présenté cinq concurrents qui ont disputé très vivement cette

prime au lauréat, M. Seraine, cultivateur dans l'arrondissement de Clermont ; du reste le rapporteur, M. de Luçay, vice-président de la Société d'agriculture de Clermont, l'a reconnu ainsi, car il a mentionné dans son rapport les cinq concurrents de l'arrondissement de Senlis et a obtenu pour M. Lefèvre un diplôme d'honneur supplémentaire.

M. de Luçay s'exprime ainsi :

« *Famille Fercot*, à Verberie. — La ferme de la Maladrerie a été bâtie en 1780 par le bisaïeul de l'occupant actuel. Les 65 hectares qui la composent ont été l'objet de remembrements, de drainages intelligents, et entretiennent un troupeau de vaches laitières d'un produit très rémunérateur.

« *Famille Gibert*, ferme du Grand-Logis, à Baron. — Cette ferme, qui comprend 250 hectares, est exploitée actuellement par M. Gibert, maire de Baron, dont les ancêtres l'occupent depuis 1708.

« *Famille Roland*. — La ferme de La Tour, à Montépilloy, d'une contenance de 245 hectares, est exploitée par Emile Roland, d'une vieille famille de cultivateurs originaire de Saint-Mard (Seine-et-Marne), où elle figure sur les registres de l'état civil dès 1600. Il tient la ferme de son grand-père maternel, Isidore Frémont, auquel son père avait succédé en 1860 ; J. Frémont la tenait à son tour par héritage de Sorplet, fermier du château en 1700. La ferme de Montépilloy possède un champ d'expériences pour la culture des betteraves. Un objet d'art a été attribué à Edmond-Onésime Roland par la Société de Senlis, pour la distillerie qu'il avait fondée et qui se trouve aujourd'hui réunie à la distillerie familiale de Barbery.

« *Famille Roussel*. — Madame veuve Roussel, née Cagny, exploite actuellement la ferme de Borest d'une contenance de 215 hectares. C'est le 17<sup>e</sup> bail de la famille Roussel dans cette ferme, dont elle a singulièrement amélioré les assolements et les rendements. »

Voici, de plus, le mémoire présenté par M. Lefèvre sur sa famille, mémoire qui repose sur des documents authentiques et qui contient des renseignements intéressants sur le prix de fermage des terres, le capital d'exploitation, le prix des denrées et le salaire des ouvriers.

L. M.

\*  
\* \* \*

*Famille LEFÈVRE et ses ascendants, cultivateurs de la ferme de l'Hospice du Saint-Esprit, à Oignes (Oise), depuis l'année 1671, d'après les titres encore lisibles.*

La Société des Agriculteurs de France devant décerner une récompense, au Concours de Beauvais, à la plus ancienne famille de cultivateurs dont les

membres se sont succédé pendant plusieurs générations dans la même ferme, espérant être dans les conditions demandées, je viens vous faire l'historique de notre famille.

En 1671, la ferme appartenait à M. François Thiersault et était détenue par Georges Charles, père de Georges et de Jean Charles, nés en 1666 et 1670.

En 1692, par acte passé le 27 mai devant M<sup>e</sup> Sanolatte et son collègue, notaires à Paris, elle est donnée à l'hospice du Saint-Esprit par Guillaume Thiersault, conseiller au grand conseil du roi, probablement frère du précédent.

En 1707, Georges Charles, né en 1666, se marie avec Anne Drost, de Chevreuille; de ce mariage sont nées Marie-Anne-Catherine et Catherine Charles.

En 1732, le 28 août, pouvoir est donné par les administrateurs de l'Hôpital à Georges Charles de se transporter au château d'Oissey pour faire à Messire Jérôme-Joseph Danycan de Kermelin, chevalier, seigneur de Landinisan, les foi, hommage et serment à lui dus pour les fiefs mouvants et relevant dont la donation a été faite en 1692, ladite procuration a été passée devant M<sup>e</sup> Dutartre, à Paris. Georges Charles est décédé le 17 juin 1740.

Anne Drost, sa veuve, garde la ferme qu'elle cède à sa seconde fille en 1744, en la mariant le 16 juin avec Charlemagne Lefèvre, fils de défunt Claude Lefèvre et de Charlotte Tassart, demeurant à Chambrefontaine avec ses enfants. Celui-ci apporte en mariage 4.500 livres, ladite somme à imputer sur la succession de son père, dont il est héritier pour *un onzième*. Catherine Charles apporte tous les biens et effets mobiliers, meubles meublants, chevaux, bestiaux, ustensiles de labours, labours, semences et amendements actuellement dans la ferme où elle demeure, sur les héritages qui en dépendent et marchés particuliers qu'elle a à loyer montant, suivant l'estimation amiable, à la somme de 16.000 livres, sur laquelle elle doit à sa sœur 5.000 livres. Le capital d'exploitation est ainsi de 15.500 francs pour la ferme, comportant environ 120 hectares de terres, environ 120 francs par hectare, en convertissant les mesures du temps en mesures actuelles.

De ce mariage, huit enfants sont nés, dont Charlemagne-Félix Lefèvre le 5 Juin 1749.

En 1777, le 21 juillet, celui-ci reprend la ferme et se marie avec Geneviève Lefèvre, de Noefort, commune de Saint-Pathus (Seine-et-Marne). La cession se monte, d'après l'estimation faite par Jean Mutel, laboureur à Peroy, et Louis Magdelain, laboureur à Forfry, à la somme de 31.700 livres pour 150 hectares.

Les baux étaient de 9 années ; Charlemagne Lefèvre rendait par le bail finissant en 1777 deux mille livres pour 87 hectares 74 ; il est augmenté de 600 livres pour celui finissant en 1786, soit 2.600 livres pour 87 hectares 74 ares.

En 1783, les administrateurs de l'hôpital général de la Pitié lui font savoir qu'un particulier qui ne s'est pas fait connaître offre de prendre à bail à rente ou amphithéotique la ferme d'Ognes et de Silly, pour 3.300 livres et de se charger de toutes les réparations.

Le bureau arrête qu'avant de rien statuer, le sieur Lefèvre, fermier actuel, serait prevenu.

Il représente au bureau que depuis un siècle environ, lui et ses auteurs ont exploité la ferme, qu'il en jouit lui-même depuis six ans, qu'il a déjà subi une augmentation de 600 livres au dernier bail, et qu'il serait d'autant plus malheureux d'être dépossédé de sa ferme qu'il est chargé d'une nombreuse famille (il a déjà cinq enfants), qu'il consent à passer un bail à 3.300 livres pour 9 années, mais qu'il demande au bureau de lui assurer personnellement, ainsi qu'à sa femme, un second bail aux mêmes conditions.

Le bureau ayant accepté, le bail fut signé le 8 mai 1783.

En 1795, un nouveau bail est fait au prix de 4.764 livres 3 sous 6 deniers, dont 3.300 livres de loyer fermage et 1.464 livres 3 sous 6 deniers pour tenir lieu de la dîme et des impositions qu'il payait pour chacune des années du bail précédent, soit environ 54 francs par hectare.

En 1799, il reprend de M. Lebrasseur la ferme dite de Perreux, d'une contenance de cent hectares avec celle de la Porte Jaune, appartenant à M. Silvestre de Sacy.

En 1804, nouveau bail de l'Hospice pour 9 années, au prix de 3.876 francs.

Lefèvre (Charlemagne-Nicolas-Philippe), né le 31 mars 1788, succède à son père en avril 1810, malgré son jeune âge.

Lefèvre (Charlemagne-Félix) est décédé le 10 juin 1810.

La cession est faite par Claude Roland père, cultivateur à Saint-Mard, et Pierre Gaillet, propriétaire cultivateur à Saint-Pathus. Elle se monte à 58.403 francs pour 250 hectares de terre.

En 1811, en avril, il épouse Rose-Victoire Leduc, née le 11 janvier 1791 au Mesnil-Amelot.

Son nombreux troupeau de moutons communs (625 bêtes) lui rapportant peu, espérant faire mieux, il achète en juillet 1812, pour 10.000 francs, 107 brebis mérinos qu'il fait venir directement d'Espagne.

Le mauvais état des brebis l'oblige à se servir de chèvres, afin de pouvoir

élever tous les agneaux, et il finit par former ainsi un troupeau de mérinos qui a été conservé jusqu'à nos jours, tout en en modifiant la nature et la laine selon les besoins du jour.

Il cultive un des premiers le blé Loquard ou blé barbu, semé dans les terres fortes et les côtes, il lui donne un meilleur rendement que le blé de pays ; sa paille pleine de mauvaise qualité et les barbes restant après les épis, susceptibles de crever les yeux des animaux, ont contribué à le faire abandonner vers 1870.

En 1812, nouveau bail avec affichage dans les pays environnants, par décret du 12 août 1807.

Le fermage est payé en blé froment de 1<sup>re</sup> qualité du marché de Paris, d'après la mercuriale et avec faculté de l'exiger en argent. Mise à 330 hectolitres, après plusieurs enchères l'adjudication est faite à 393 hectolitres à Lefèvre (Charlemagne).

En 1814 et 1815, occupation des troupes étrangères ; en 1816, récolte presque nulle. Le prix toujours élevé des grains jusqu'en 1819 ; moitié de perte sur la récolte 1820 ; malgré toutes ces mauvaises conditions, le bail du 8 mars 1821 lui est poussé à 450 hectolitres.

Voir ci-après les prix du blé d'après les livres.

Sur sa demande et par décision ministérielle, le bail ci-dessus est réduit à 6 années.

Le 8 mai 1888, nouveau bail de 9 ans porté et adjugé à 360 hectolitres de blé.

Après de nombreuses pertes de chevaux entiers il va en Normandie, achète des juments et élève des poulains.

Il cultive le colza et fait plusieurs hectares de betteraves pour la nourriture de son troupeau.

En 1836, le 7 juillet, le premier bail fait pour 18 ans lui est adjugé à 330 hectolitres, pour 93 hectares 80 compris la ferme.

En 1827, par entente avec ses voisins d'Ognes et de Chevreuille, fut construit le pavé de Chevreuille à Silly, passant par Ognes.

Il a été maire de la commune de 1831 à 1858 époque de son décès.

Lefèvre (Charlemagne) n'eut qu'un fils, Hector-Julien, né le 14 juin 1816 ; il lui cède sa ferme en le mariant, le 17 juin 1839, à Adèle-Victoire Vincent, née à Silly-le-Long.

La cession lui est faite au prix de 95.500 francs pour 250 hectares, soit environ 380 francs par hectare.

Lefèvre (Hector), pour supprimer la surveillance difficile des batteurs au

fléau répartis dans les trois fermes qu'il occupe, fait monter en 1840, par M. Papillon, de Fresne, un des premiers une machine à battre.

Au concours de Sennevières en 1842, il obtient un 1<sup>er</sup> prix, médaille d'or, pour ses poulains. En 1845, au Murget, un 2<sup>e</sup> prix et une médaille d'argent.

Il continue à cultiver le colza, augmente la quantité d'hectares cultivée en betteraves pour son troupeau, composé de mille têtes.

Il finit le bail fait en 1836, le renouvelle en 1854 pour 18 ans, à prix d'argent pour 7.970 francs, plus les 3 0/0 et les frais.

Lefèvre (Hector), a été maire de 1858 à 1884, membre du comité formé à Nanteuil pour les réquisitions en 1870, délégué cantonal pour l'instruction publique, membre rapporteur de la commission de visite des fermes pour le canton de Betz au concours de 1875, conseiller d'arrondissement; retiré à Oignes dans la maison occupée précédemment par son père, il y est décédé le 9 janvier 1896.

Lefèvre (Paul-Nicolas), né le 11 septembre 1842, marié le 4 juin 1867 avec Mademoiselle Adélaïde Rommetin, née au Plessis-Belleville, succède à son père en 1867. Il développe la culture de la betterave de sucrerie puis fonde avec ses voisins une distillerie agricole coopérative, renouvelle les baux finissant en 1872 et 1890, cède à son fils, Félix-Hubert en 1900, qui continue le bail de la ferme de l'Hospice du Saint-Esprit.

Ainsi s'est succédé la famille Lefèvre jusqu'à nos jours dans la ferme de l'Hospice du Saint-Esprit.

*Renseignements et prix divers sur la ferme d'Oignes,  
contenant 150 hectares, d'après les livres conservés.*

En 1777.

Le 1 <sup>er</sup> charretier gagnait pour l'année.....	120 fr.
et un setier de criblures (165 litres).	
Le 2 <sup>e</sup> charretier gagnait pour l'année .....	114
et on lui laboure 51 ares de terre.	
Le 3 <sup>e</sup> charretier, qui est garçon.....	90
Le 4 <sup>e</sup> charretier gagne.....	81
et reçoit 66 litres de criblures.	
Le valet de cour reçoit.....	36
Le berger, qui a 408 bêtes à laine, reçoit pour le terme du parc	
7 setiers de blé non criblé et.....	112
Pour le terme d'hiver 100 litres d'orge et.....	100

Le maréchal, pour l'entretien de 12 chevaux et 2 bidets à l'année..	134 fr.
Le bourrelier, pour l'entretien de 12 chevaux à l'année. ....	72
Le charron, pour l'entretien à l'année de 4 charrues, 12 herses, 3 grandes charrettes, 3 petites et 2 tombereaux.....	160
Le cribleur, pour tout cribler à l'année.....	27
La femme répandant le fumier à l'année gagne.....	36

En 1786, la laine est vendue 27 pistoles les cent toisons, soit 270 fr.

Depuis 1799, la ferme a 100 hectares en plus.

En 1810.

Le 1 <sup>er</sup> charretier gagne.....	180 fr.
Le 2 <sup>e</sup> — — 165 litres de blé et.....	165
Le 3 <sup>e</sup> — — .....	156
Le 4 <sup>e</sup> — — .....	150
Le 5 <sup>e</sup> — — .....	144
Le 6 <sup>e</sup> — — .....	126
Le 7 <sup>e</sup> — et valet de cour.....	108
Le berger a 12 setiers de blé à 165 litres et....	150
Pour le terme du parc environ 15 quintaux.	
Pour le terme d'hiver.....	150
Son garçon, 2 <sup>e</sup> berger, pour l'année.....	400
Le cribleur, 165 litres de blé et.....	162
Le maréchal, pour l'entretien de 20 chevaux et 6 charrues .....	300
Le bourrelier, 12 fr. par cheval.....	240
Le charron, pour l'année.....	420

En 1810, les chevaux valaient de 750 à 950 francs.

En 1817 et 1818 la laine a été vendue 1.825 fr. les cent toisons.

1819	—	1.230	—
1820 et 1821	—	1.500	—

En 1807 le blé a été vendu en moyenne 27 fr. 50 le setier de 165 litres.

1808 et 1809	—	20	50	—
1810	—	29	»»	—
1811	—	44	»»	—
1812	—	46	85	—
1813	—	26	»»	—
1814	—	24	90	—
1815	—	41	»»	—

En 1816 le blé a été vendu en moyenne 60 fr. » le setier de 165 litres.

1817	—	40	»»	—
1818	—	29	85	—
1819	—	26	95	—
1820	—	34	»»	—
1821	—	23	»»	—
1822	—	27	»»	—
1823 et 1824	—	23	»»	—

Le blé a été vendu au setier de 165 litres jusqu'à la récolte de 1830.

De 1830 à 1850, à l'hectolitre et demi.

De 1850 à 1856, à l'hectolitre et demi réglé de 105 à 118 kilos.

Pour la récolte 1856, vendu au quintal.

En 1840.

Le 1 <sup>er</sup> charretier gagne.....	22 fr. par mois.
Le 2 <sup>e</sup> — — .....	20 —
Le 3 <sup>e</sup> — — .....	18 —
Le 4 <sup>e</sup> — 1 setier de blé l'année.	16 —
Le 5 <sup>e</sup> — — .....	20 —
Le 6 <sup>e</sup> — — .....	15 —
Le 7 <sup>e</sup> servant dans la ferme depuis 1783.	10 —
Le valet de cour.....	11 —
Le jardinier tasseur.....	20 fr. et 2 setiers de blé.
Le 1 <sup>er</sup> berger, terme du parc .....	165 fr., 6 setiers de blé, droits de laine 30 fr. et 1/2 pièce de vin 15 fr.
Terme d'hiver .....	175 fr. et 5 setiers de blé.
Le 2 <sup>e</sup> berger, terme du parc .....	150 fr., 5 setiers de blé, droits de laines 30 fr. et 1/2 pièce de vin 15 fr.
Terme d'hiver.....	180 fr. et 4 setiers de blé.
Le cribleur gagne 1 setier de blé et....	22 fr. par mois.
Le bourrelier reçoit pour l'entretien de 21 chevaux.....	276 fr.
Le maréchal, entretien de 17 chevaux et 5 charrues.....	300
Les autres ouvrages payés par mémoire.	
Le charron reçoit pour l'entretien des équipages, charrues, herses, voitures.....	360

De 1840 à 1902, les prix ont toujours été en augmentant.

Ognes, le 5 Juin 1902.

LEFÈVRE.

NOTE. — L'étude des documents qui ont été présentés à l'occasion du concours de la Société des agriculteurs de France, montre que les familles de cultivateurs sont très anciennes dans l'Oise et dans l'arrondissement de Senlis en particulier. Ces documents remontent jusqu'à 1600 environ, mais de quelques énonciations qui y sont contenues, il résulte que les familles étaient plus anciennes encore et que ce sont les documents écrits qui manquent. Les chartes qui contiennent des changements dans la propriété ne deviennent nombreuses que vers 1400, il est probable que les locations ne se faisaient pas encore par écrit et étaient seulement verbales et consacrées par l'usage. L'instruction n'était pas très répandue à cette époque ni parmi les grands seigneurs ni parmi les vassaux, ou tout au moins celle qui se constate par l'écriture, car au commencement du siècle dernier, on trouvait des cultivateurs ou des marchands qui ne savaient pas écrire, mais qui savaient faire de tête, et avec une rapidité qui étonnait, les comptes les plus compliqués.

Ces documents montrent aussi que les cultivateurs étaient particulièrement stables sur le même domaine et qu'ils s'y succédaient pendant plusieurs siècles de père en fils ; l'histoire des principaux domaines de l'arrondissement montre au contraire que leurs propriétaires changeaient plus souvent et que chacune des familles qui s'y sont succédé ne les possédait guère plus d'une centaine d'années ; les abbayes seules avaient une continuité qui s'est maintenue jusqu'à la Révolution.

En 1744, le 16 juin, le matériel de la ferme d'Ogues, consistant en meubles meublants, chevaux, bestiaux, ustensiles de labours, labours, semences et amendements actuellement dans la ferme est estimé, en convertissant les anciennes mesures en nouvelles, à 15.500 francs, et l'étendue de l'exploitation est évaluée à 120 hectares soit un peu plus de 120 francs par hectare, comme capital d'exploitation. La culture était extensive au plus haut point à cette époque, la jachère pure était observée, on ne labourait que la moitié de la terre pendant l'été, pour l'ensemencer à l'automne et lui faire porter une récolte de blé l'année suivante, on ne cultivait pas de racines ni de fourrages et les animaux devaient se contenter des herbes qui poussaient naturellement sur les chaumes et les friches. Les labours étaient peu profonds, les chevaux de petite taille, les vaches n'étaient entretenues que pour le lait et les moutons pour la laine, et tous les animaux devaient se contenter de ce que la terre produisait en chaque saison, production bien pauvre en hiver, un peu meilleure en été, avec des variations qui les faisaient passer d'une misère intense à une abondance relative.

La culture de la jachère réclamait toute la science du cultivateur, il devait

connaître toutes les différences de composition du sol et varier les labours et l'ensemencement suivant leurs exigences, les labours ne devaient être faits que dans certaines conditions spéciales et très limitées de chaleur et d'humidité, conditions qu'on n'a commencé à définir scientifiquement que de nos jours. La terre est un laboratoire dans lequel les combinaisons sont multiples et incessantes sous l'influence du froid, de la chaleur et de l'humidité, et à défaut de la science et des engrais, il faut au cultivateur un tact, une expérience, un sentiment de la terre tout spécial, pour amener à bien une récolte de blé.

Mais avec le temps tout se perfectionne. Les fourrages apparaissent, vesces, pois, hivernages, luzernes, trèfles, sainfoins, puis les racines, betteraves, pommes de terre, etc. ; la jachère disparaît, les terres sont labourées plus profondément et reçoivent des engrais, les animaux sont mieux nourris, les chevaux sont plus forts, les vaches plus laitières, et les moutons, plus gros et plus précoces, produisent à la fois de la viande et de la laine.

Ces progrès ont eu pour résultat d'augmenter le capital d'exploitation, aussi en 1777, nous voyons la cession s'élever à 31.700 francs pour 150 hectares (les mesures du temps converties en francs et en hectares), soit 210 francs environ par hectare, et en 1839 une cession montre que ce capital s'élève à 389 fr. par hectare. Cette progression s'accélère de plus en plus et il faut compter aujourd'hui un capital de 1.000 fr. par hectare.

Les taux de fermage suivent une progression semblable.

En 1777 le fermage était de 2.000 fr. pour 87 hectares, soit environ 23 fr. par hectare, il se relève de 600 fr. en 1786, soit environ 30 fr. par hectare ; en 1795, à 38 fr. plus environ 17 fr. d'impôts divers.

En 1804, le fermage s'élève à 3.876 fr., soit environ 45 fr. par hectare ; nous le voyons, après plusieurs variations, à 7.970 fr. en 1836, soit environ 85 fr. par hectare. Ce taux a été largement dépassé jusqu'en 1875, pour revenir à peu près au même taux depuis la crise agricole ; avec les impôts, c'est un revenu de 100 fr. par hectare en moyenne. Ainsi en un siècle et demi le revenu de la terre a quadruplé.

Les progrès ne sont pas moindres dans les salaires.

En 1786 le premier charretier gagnait 180 fr. par an plus sa nourriture, soit 360 fr. par an, au total 540 fr. ; aujourd'hui son salaire, avec ses profits divers, ne s'élève pas à moins de 1.100 à 1.200 fr. et de 1.000 fr. pour les charretiers en moyenne.

Le berger était payé 300 fr. par an, 12 setiers de blé, 250 fr. et sa nourriture, 360 fr., au total, 910 fr. Aujourd'hui, son salaire s'élève à 110 fr. par mois, soit 1320 fr., et avec ses profits, 1.500 fr.

Les mêmes augmentations ont eu lieu pour le maréchal, le bourrelier et le charron.

Pendant ce même espace de temps, le prix du blé était très variable, s'élevant beaucoup pendant les mauvaises récoltes, variant de 40 fr. le setier en mauvaise année pour retomber à 25 fr. en année ordinaire, soit de 32 à 20 fr. le quintal, il n'y a donc pas une très grande différence avec le temps actuel, si ce n'est que le consommateur supportait la perte résultant des intempéries par un relèvement considérable du prix, tandis qu'aujourd'hui cette perte est supportée par le producteur ; la laine a baissé dans une proportion énorme.

Ainsi ces documents nous démontrent que l'agriculture a trouvé, en un siècle et demi, le moyen de décupler presque son capital d'exploitation, de quadrupler le revenu de la terre et de doubler les salaires de ses ouvriers, en faisant payer moins cher au consommateur les produits qu'elle lui fournit. Ces progrès, elle les a réalisés par son énergie et son intelligence, et la science n'est venue que bien tard lui apporter un concours encore très restreint.

Il est nécessaire de mettre ces faits en évidence, car ils sont peu connus et à côté des autres éléments de la richesse publique, on les oublie un peu trop.

Ainsi, d'un côté, les agriculteurs peuvent se vanter d'avoir de nombreux quartiers de noblesse par l'ancienneté de leurs familles, et d'avoir en outre contribué au progrès social pour une part supérieure à celle du commerce et de l'industrie.

Si l'on comptait bien, la charrue a plus fait pour la prospérité du pays que la machine à vapeur.

LÉON MARTIN.

Exposition Universelle  
Paris 1900

# PAIN-MÉLASSE

Médaille d'Or  
PARIS 1867

Grand Prix

VAURY

Médaille d'Or  
PARIS 1878

ET

Grand Prix de Collectivité  
PARIS 1889

MÉDAILLE D'OR

Grand Prix  
BRUXELLES 189

Alimentation sucrée

pour les CHEVAUX et le BÉTAIL

facilite l'assimilation de tous les aliments

HYGIÈNE — VIGUEUR — ÉCONOMIE

DOSAGES GARANTIS

10 % de matières azotées. — 45 % de matières hydrocarbonées. — 25 % de matières sucrées

Le **Pain-Mélasse Vaury**, en raison de sa **Fermentation** et de sa **Cuisson** est le plus sain et le plus assimilable de tous les aliments destinés au bétail. C'est un *apéritif* et un *condiment* de première valeur. Il est de beaucoup supérieur à tous les tourteaux alimentaires, au maïs et à ses dérivés. etc. Il est aussi plus économique.

## MODE D'EMPLOI

*Se donne à l'état sec en substitution d'une égale quantité d'avoine, de grains ou de tourteaux.*

**Chevaux :** Ration de 1 k. à 1 k. 500 par jour, selon la force de l'animal. Suppression de la pousse et des coliques, aspect brillant, augmentation de la vigueur, atténuation de la mortalité.

**Bœufs :** Ration de 3 k. à 5 k. par jour, selon la force de l'animal. Facilite la consommation de toutes les nourritures et en particulier celle des fourrages de seconde qualité et même avariés.

**Vaches Laitières :** Ration de 2 k. à 2 k. 500 par jour.

**Brebis et chèvres :** Ration de 200 gr. à 300 gr. par jour. Augmentation de 10 % de la quantité de lait et de crème, amélioration de la qualité, conditions exceptionnelles d'hygiène.

**Moutons :** 100 gr. au sevrage, et progressivement jusqu'à 300 gr. Engraissement rapide, facilite la consommation des pulpes et des pailles, augmentation de la quantité et de qualité de la laine.

*Le PAIN-MÉLASSE aide la remise rapide en bon état du bétail atteint de la Fièvre aphteuse.*

## PRIX

17 fr. 50 les 100 kilos,

16 fr. 50 les 100 kilos par 1.000 kilos et au-dessus,

(Logé en sacs de 50 kilos bruts sur wagon départ PARIS).

NOTA. — Nos sacs sont repris à 0 fr. 25 l'un, rendus franco à l'usine, en bon état, dans les deux mois de la livraison.

Représentant pour l'arrondissement :

M. Michel ROBERT, à Senlis.

# Assurances contre la Grêle

---

## **L'ABEILLE**

Compagnie à **PRIMES FIXES.**

LA PREMIÈRE ET LA PLUS IMPORTANTE DE TOUTES LES COMPAGNIES GRÊLE  
FONCTIONNANT EN FRANCE

---

Fondée en 1856 au capital de Huit Millions, **L'Abeille** a toujours payé intégralement et l'année même tous ses sinistres, s'élevant à **Soixante-Dix Millions, dont plus d'un Million pour l'arrondissement de Senlis.**

Le taux de la prime est fixé par la Police et ne peut être augmenté pendant sa durée ; ce taux comprend les frais d'Administration.

Avec son capital social, **des réserves dépassant Trois Millions** et son important encaissement annuel, qui dépasse l'encaissement réuni de toutes les autres Compagnies à primes fixes, **L'Abeille** ouvre la campagne Grêle 1902 avec un actif de plus de **QUATORZE MILLIONS.**

---

### RENSEIGNEMENTS, TARIFS ET RÉFÉRENCES

*des Agriculteurs sinistrés de l'arrondissement de Senlis sont envoyés  
par retour du courrier.*

---

## **A. BONAMY**

AGENT GÉNÉRAL DES QUATRE COMPAGNIES *L'ABEILLE*  
(GRÊLE, INCENDIE, VIE, ACCIDENTS)

Rue du Châtel, 25, SENLIS (Oise).

---

**Le Mardi, au Marché de Senlis.**

**Le Mercredi, à la Bourse du Commerce, à Paris.**

**Le Samedi, au Marché de Crépy.**

MÉDAILLE D'OR A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1900

# POMPES FAFEUR

X. FAFEUR, Ingénieur-Constructeur, à Carcassonne (Aude),

ANCIENNE MAISON FAFEUR FRÈRES, FONDÉE EN 1841

RAYMOND PÉRISSÉ, Ingénieur-Agronome, Représentant à Paris,  
67, rue d'Amsterdam, 67.

**Pompes à bras et au moteur pour tous usages**

TRANSVASEMENTS — IRRIGATIONS — ÉPUISEMENTS

**Pompes à vins — Pompes pour liquides boueux.**

**POMPES**

*à courant continu,*

à 2 et 3 pistons.

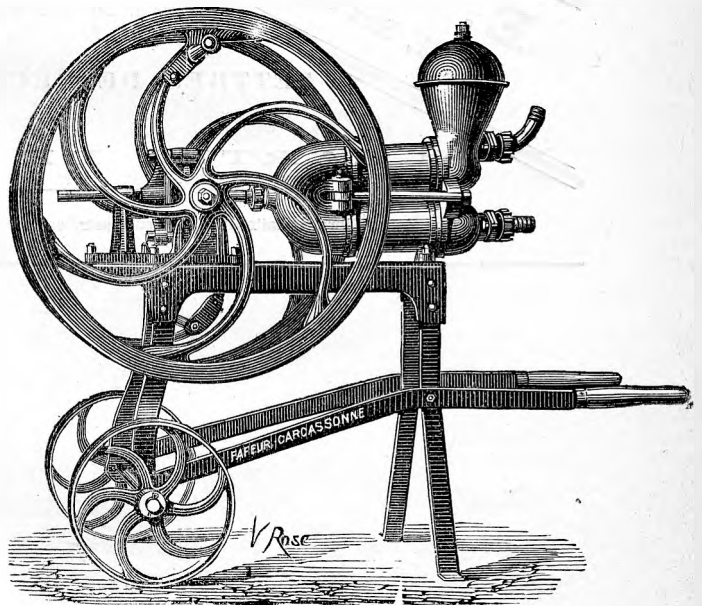
**POMPE D'ARROSAGE**

*à démontage rapide.*

**POMPES pour Wagons-Citernes**

**Pompe Bi-Catalane**

pouvant servir à l'aération des Moûts  
et contre l'Incendie.



Pompe à 2 pistons, à courant continu,  
sur brouette, débit de 35 à 80 hectol. à l'heure.

**Pompes « Quadruples »**

ET

**Pompes à piston « Différentiel »**

*pour moteurs à grande vitesse, à alcool, à essence ou électriques.*

**Pompes diverses à manège et à vapeur**

**ROBINETTERIE**

IMPRIMERIE — LIBRAIRIE — PAPETERIE

SPÉCIALITÉ DE FOURNITURES CLASSIQUES

REGISTRES

LIVRES DE PIÉTÉ

MAROQUINERIE



**E. VIGNON-SULAUX**  
1, RUE SAINT-PIERRE (EN FACE LA POSTE), SENLIS (OISE).



IMPRESSIONS  
EN TOUS GENRES

*Billets de Mariage et d'Invitation, Avis de Naissance,  
Têtes de Lettres, Factures, Circulaires, Cartes de Commerce.*

LETTRES DE DÉCÈS EN UNE HEURE

→ **CARTES DE VISITE** ←

Toute Commande en Librairie faite avant le Jeudi soir, est servie le Dimanche matin, sans frais.

# SOCIÉTÉ AGRICOLE DE SENLIS

CAPITAL : 141.000 FRANCS

La Société peut acheter en ce moment pour le compte de ses Associés et à des conditions *très avantageuses* : 1° des bœufs de trait nivernais ; 2° des suints de laines exempts de graines dosant 2,25 % d'azote minimum.

Elle achète pour leur compte tout ce qui est nécessaire, engrais, tourteaux, instruments, etc.

Elle leur fait crédit pour trois, six mois ou plus, au taux de la Banque de France, soit 4 % par an ou 1 fr. % pour trois mois.

Elle leur prête les fonds qui leur sont nécessaires sur warrants de leurs meules, alcools en bacs, etc.

*Prière aux Cultivateurs d'adresser les commandes et les demandes pour ceux qui voudraient en faire partie, à M. HERGLE, 9, rue Rougemaille, Senlis.*

---

## ETABLISSEMENTS DE LIANCOURT (Oise)

les plus importants de France

pour la Construction des INSTRUMENTS ARATOIRES

### A. BAJAC \*

*Ingénieur-Constructeur Breveté S. G. D. G.*

SEUL GRAND PRIX. La plus haute Récompense pour les Machines Agricoles françaises à l'Exposition universelle de 1889.

Charrues bisocs et trisocs, Scarificateurs, Extirpateurs, Herses en tous genres, Rouleaux ondulés et Groskills.

*MATÉRIELS pour grande Culture à Vapeur et par Treuils à Manège*

**MATÉRIELS COMPLETS** pour la culture rationnelle de la Betterave à sucre.

**CHARRUES-BRABANTS DOUBLES**

**NOUVELLE HERSE ECROUTTEUSE-EMOTTEUSE**

*le meilleur des brise-mottes.*

**ROULEAUX SPÉCIAUX POUR BETTERAVES — HOUES A CHEVAL**

**Arracheurs perfectionnés à 1, 2 et 3 lignes.**

M<sup>ON</sup> ALBARET O. ✱, O. M. A ✱

G. LEFEBVRE-ALBARET O ✱, O ✱, G. LAUSSEDAT (E.C.P.) ET C<sup>ie</sup>

Machines à Battre fixes et portatives.

*Machines à Vapeur fixes, locomobiles et demi-fixes.*

**MACHINES AGRICOLES**

Atelier de Construction et Administration à LIANCOURT-RANTIGNY (Oise).

Magasin et Bureau à Paris, 9, rue du Louvre (près la Bourse du Commerce).

221 Médailles d'Or

91 Médailles d'Argent — 18 Diplômes d'Honneur et d'Excellence.

MACHINES A VAPEUR FIXES  
GÉNÉRATEURS DE TOUS SYSTÈMES  
MACHINES A VAPEUR LOCOMOBILES, DEMI-FIXE  
CHAUDIÈRES TIMBRÉES A 7 KILOS  
MACHINES A VAPEUR VERTICALES  
CHAUDIÈRES A BOUILLEURS CROISÉS  
MACHINES A BATTRE PORTATIVES DE TOUTES FORCES  
MACHINES A BATTRE FIXES  
POUR GRANDES, MOYENNES ET PETITES EXPLOITATIONS  
MANÈGES FIXES, DEMI-FIXES ET PORTATIFS  
MACHINES A BATTRE SPÉCIALES POUR LE MIDI DE LA FRANCE  
MOULINS ET CONCASSEURS — BRISE-TOURTEAUX  
HACHE-MAIS ET FOURRAGES A ÉLÉVATEUR POUR L'ENSILAGE  
LAVEURS — COUPE-RACINES — ÉGRENOIRS DE MAIS  
MOISSONNEUSES SIMPLES, COMBINÉES ET LIEUSES  
FAUCHEUSES AVEC MOUVEMENTS DE PIQUAGE, A 1 ET 2 CHEVAUX  
RATEAUX - FANEUSES - SEMOIRS EN LIGNES PERFECTIONNÉS  
HACHE-PAILLE DE TOUTES FORCES — COUPE-RACINES  
PRESSES A FOURRAGE CONTINU, A HAUTE DENSITÉ

**INSTRUMENTS DE PESAGE**

*Ponts à Bascules. — Bascules romaines et au dixième  
Bascules spéciales pour le pesage des Bestiaux.*

Envoi franco, sur demande, des Catalogues illustrés.